

AG extraordinaire - 26 novembre 2016 de 14h30 à 14h55

Maison diocésaine, 9 bvd Voltaire 21000 DIJON

Approbation des modifications des statuts de l'association :

1) Modification du siège social de l'association :

- **article 4** : le siège social est fixé au 2 , rue des Corroyeurs , boîte T6 , 21068 Dijon cédex

2) Modification des articles suivants :

article 3 : La récolte de miel sera un but secondaire.

- **article 7** : Sont membres adhérents ceux qui versent une cotisation minimum fixée en assemblée générale.

Sont membres sympathisants ceux qui versent la cotisation mais ne participent pas aux activités de l'association .

- **article 10** :
- l'association est dirigée par un bureau à 9 membres maximum dont un président , un trésorier , un secrétaire, un chargé de communication , élus pour 3 ans en assemblée générale (suppression du vice-président). Les membres sont rééligibles par tiers chaque année.
- Seront candidats au bureau les volontaires ayant déposé leur candidature 15 jours avant la date de l'assemblée générale. Ils seront élus par les adhérents lors de l'assemblée générale. Les titulaires des postes du bureau sont désignés collégialement par ses propres membres.
- suppression de la phrase : le bureau directeur est constitué de 4 membres . Il prendra uniquement les décisions urgentes et nécessaires à défaut de pouvoir réunir le bureau complet .

En cas de démission ou de vacance d'un membre du bureau , ce dernier pourvoira provisoirement à son remplacement.

- **article 12** : tous les membres de l'association peuvent participer à l'assemblée générale ordinaire . L'assemblée se réunit chaque année au cours du dernier trimestre . Seuls les membres actifs et honoraires prennent part aux votes.
- **article 13** : remplacer article 11 par article 12

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité.

AG ordinaire – 26 novembre 2016 de 14h55 à 17h

Présents : 23 Pouvoirs : 16

Ordre du jour :

- Accueil et annonce du déroulé
- Assemblée Générale Extraordinaire (modification statuts, adresse du siège social)
- Election des membres du bureau (trois postes à pourvoir)
- Présentation du Rapport moral de l'association par le Président
- Présentation du Rapport financier de l'association par la Trésorière
- Orientations et projets de SAGE
- Questions diverses

A) Election des nouveaux membres du bureau :

Présentation des membres actuels et de leur rôle.

Trois postes sont à pourvoir :

- 2 à la suite de la démission de Marien LOVICHY et Bruno MAESTRI
- 1 pour mandat échu (Jean-Pierre ANDRE)

Sont candidats :

- Xavier HENRY - Brice EYCHENIE - Jean-Pierre ANDRE

Vote à bulletin secret :

- 39 participants (23 présents + 16 pouvoirs)
- exprimés : 36
- résultats : Xavier HENRY(36) ; Brice EYCHENIE (35) ; Jean-Pierre ANDRE (36)

Le bureau se retire pour procéder à l'attribution des postes : sont désignés

- président : Christophe DARLE
- trésorière : Brigitte DELHOMME
- secrétaire : Michèle WEISS
- chargé de la commission technique : Gérard Wroblewski
- chargé de communication : Philippe Leblond
- -Animations : Jean-Pierre ANDRE
- sans attribution particulière : Brice EYCHENIE ,Xavier HENRY, Philippe LEROY.

B) Rapport moral :

Les objectifs de l'association SAGE sont la sauvegarde des abeilles et la communication sur sa préservation. Il a été précisé que le miel n'est pas la priorité. (excepté pour les abeilles) . Il a été rappelé le rôle de la section CSLG Gendarmerie au sein de SAGE. C'est l'entité représentant SAGE dans la Caserne Deflandre avec la particularité de fournir des locaux techniques.

1) Ruchers 2016 :

- Nous avons 20 sites (14 en 2015), répartis sur 12 communes, dont 9 sur Dijon. 16 sites sont gérés directement par SAGE . Quatre le sont à titre autonome (Selongey) ou à titre temporaire.

 - Sur ces sites sont installées 49 ruches (40 en 2015) : 26 à SAGE et 23 à la section CSLG - club sportif et de loisirs de la gendarmerie .

 - Nous assurons également le suivi de 8 ruches nommées Mairie de Dijon.

 - Nous avons 12 conventions signées avec des partenaires

 - 12 référents gèrent les ruchers (10 en 2015) :
 - C. DARLE • G. WROBLEWSKI • Ph. LEROY • B. EYCHENIE
 - B. DELHOMME • A. GENTILS • F. REDOUTET • L. PERNET
 - M. CLEMENT • M. WEISS • M. PHILIPPE • X. HENRY
- Il est prévu de faire visiter les sites aux nouveaux adhérents.

2) Informations importantes :

- fin du partenariat avec la maison de retraite de la Combe Saint-Victor à Neuilly-les-Dijon
- 3 nouveaux sites : Collège de Selongey (géré par un apiculteur local), mairie de Thorey-en-Plaine (géré par un apiculteur local , aidé par des bénévoles de la commune), Ruffey-les-Echirey
- 22 essaims récupérés pour 52 appels (12 en 2015)
- baisse de la perte hivernale : 11 ruches sur 40 soit 27%
- le collectif « abeille debout » regroupe les apiculteurs et les associations apicoles de la région. Son but est de lutter contre la disparition des abeilles.
- Interaction avec d'autres associations de toutes sortes comme par exemple l'association « Maison de la Méditerranée »
- rôle de la CMT commission technique animée par Christophe et Gérard dans le but d'aider les référents de rucher. Il sera prévu d'effectuer 3 visites sur l'année sur tous les sites (au printemps , avant et après la récolte) avec les référents.

3) Miel 2016 : production nationale faible

- Pour autant nous avons récolté 265 kg de miel pour 19 ruches de production (sur 49 ruches), soit une moyenne de 14kg par ruche.
- distribution de miel : 144 kg (52 en 2015)
- dons de miel au centre GF Leclerc et à la Maison Diocésaine

4) Projets:

- transfert du rucher du local technique de Marsannay au cimetière
- création de deux sites « Essaims » n°1 à Ruffey et n°2 à la Motte Giron.
- Rucher de division à la caserne .
- Formations : aux membres CMT (Vesoul) et aux adhérents (rucher école 39, 71)
- relance du parrainage
- création d'une boîte à idées
- excursion à Paris sur une journée sur le thème de l'abeille
- Création éventuelle de sites au crédit Agricole , ONF, à l'école St Bénigne.
- L'école de Gendarmerie installée à Longvic aimerait créer un rucher école.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

C/ RAPPORT TRESORERIE 2016

Les relevés comptables débutent du 1^{er} novembre 2015 et s'arrêtent au 31 octobre 2016,

1) Cotisations

- **81 adhérents** = 1260€ **12 partenaires** = 11286€
- 14 membres SECTION Gendarmerie

2) Résultats au 31/10/2015

Solde du compte : **5777,35€** avec volume de crédit 14.571,90€ et volume de débit 15.186,60€

Solde de la caisse : **121,15€** avec volume de crédit 518,36€ et volume de débit 615,89€

SAGE a pris des participations en tant que coopérateur à la COOPERATIVE DU JURA

INDICATIONS SUR LES ACHATS

14 essaims ont été acquis pour palier aux pertes de l'année précédente et aussi pour enclencher des divisions de colonies.

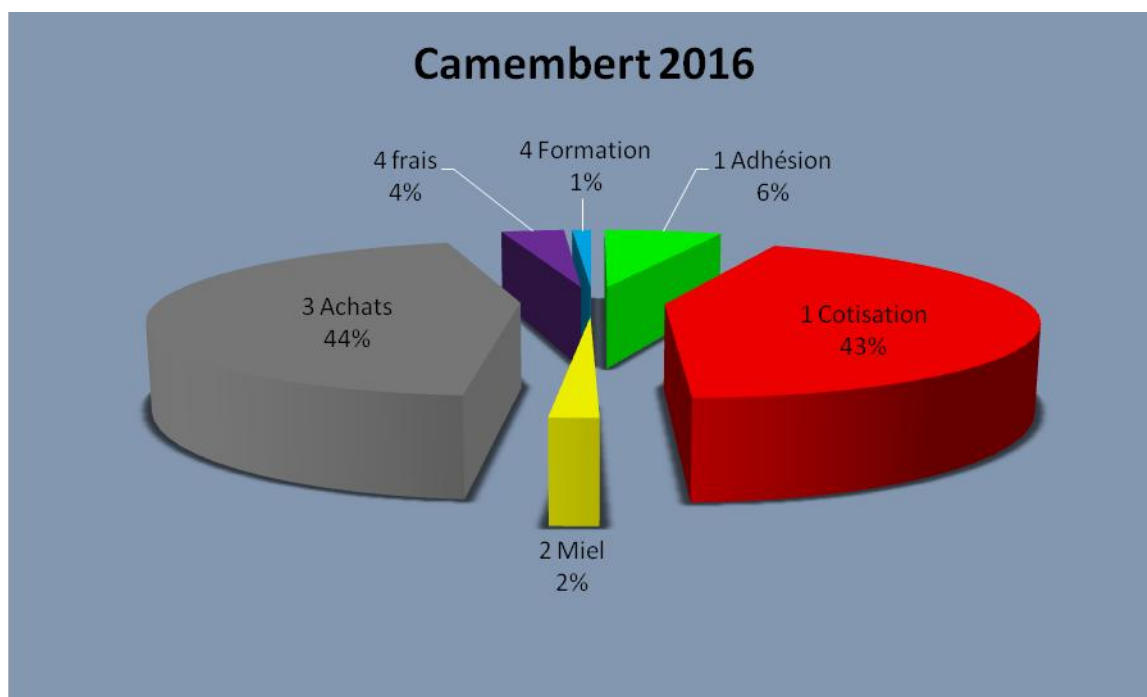
Achat d'une table à désoperculer et de ruches pour le renouvellement.

Notons 722€ pour la communication et relations publiques.

Conclusion

Le bilan financier est créditeur, il est correct.

3) Répartition des achats et ventes :



4) Prévisionnel 2017

Pour 2017 volonté d'accentuer la formation des adhérents et d'acquérir des outils de communication pour les animations.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une abstention.

A Dijon le 26 novembre 2016

Le président : Christophe Darle

La secrétaire : Michèle Weiss